

## LA MOUSSE D'URÉE-FORMALDÉHYDE

**M. John Finlay (Oxford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Dans les années 70, un grand nombre de propriétaires ont isolé leur habitation à la mousse isolante d'urée-formaldéhyde ou MIUF. Dans les années 80, on a prétendu que la MIUF causait des problèmes de santé. À l'issue d'une longue bataille juridique, il s'est révélé qu'aucun problème de santé n'avait pu être prouvé. Même si la SCHL et d'autres prêteurs ne font plus de distinction entre les habitations isolées à la MIUF et les autres, une crainte subsiste.

Le ministre songe-t-il à lancer un programme d'information publique pour corriger l'idée fausse que l'on se fait encore de la MIUF?

**L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa question. Je ne peux malheureusement pas fournir une réponse précise puisque l'affaire est encore devant les tribunaux.

Comme il l'a mentionné dans sa question, l'affaire a fait l'objet d'un jugement au début des années 80. On a toutefois interjeté appel, et la cause doit être entendue devant les tribunaux en septembre 1995. À la lumière de la décision rendue, j'examinerai la question avec le député et tous les autres parlementaires afin de renseigner comme il se doit tous les Canadiens à ce sujet.

\* \* \*

[Français]

## L'AÉROSPATIALE

**M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie. En 1988, le Canada s'était engagé à participer, avec d'autres partenaires, au programme de station spatiale internationale qui se veut un vaste laboratoire d'expérimentation en orbite autour de la Terre. Cette station aura un impact considérable sur l'avancement de la science dans de nombreux domaines. Toutefois, le budget Martin annonçait une réduction substantielle de la participation canadienne à ce projet.

Le ministre peut-il faire le point sur l'état des négociations avec la NASA, afin de voir comment le Canada pourrait maintenir son partenariat, tout en réduisant sa contribution financière au cours des dix prochaines années?

• (1455)

**L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie):** Monsieur le Président, je suis très heureux que le député s'intéresse à l'Agence spatiale canadienne parce qu'elle est très importante pour nous dans notre programme général de sciences. Nous avons complété nos négociations avec les États-Unis au sujet de la station spatiale, et j'en annoncerai les détails plus tard cette

## Questions orales

semaine, pas seulement sur la station spatiale, mais aussi sur le plan à long terme pour l'espace.

**M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières):** Monsieur le Président, le ministre pourrait-il quand même nous indiquer si la réduction de la contribution canadienne à ce projet aura des conséquences sur la capacité du Canada de conduire des expériences dans l'espace et quel impact cette décision aura-t-elle sur l'avancement de la science au Canada dans des domaines comme la pharmaceutique et le génie des matériaux?

[Traduction]

**L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie):** Monsieur le Président, un peu plus tard dans le courant de la semaine, je serai en mesure de fournir des précisions au député à ce sujet.

Je veux que le député sache que, dans l'élaboration de notre programme spatial à long terme et dans nos négociations avec les États-Unis relativement au rôle du Canada dans le projet de station spatiale, nous nous sommes beaucoup employés à défendre les intérêts primordiaux des sociétés canadiennes participant au programme spatial.

Nous espérons que le Canada pourra continuer de participer au programme spatial qui s'accompagne d'un programme plus général mettant l'accent sur nos grands atouts dans les domaines de la communication par satellite, de l'observation du globe terrestre et de la télédétection.

\* \* \*

## L'INFRASTRUCTURE

**M. Ed Harper (Simcoe-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de l'Infrastructure.

Hier, le ministre a déclaré qu'il réaffecterait une partie des fonds du Programme d'infrastructures pour que le gouvernement fédéral puisse participer financièrement aux travaux de la route 416. Leeds—Grenville, où les travaux doivent être effectués, s'est vu attribuer seulement quatre millions de dollars en vertu du programme.

Le ministre peut-il dire à la Chambre dans quelles régions de la province le gouvernement effectuera des réductions de dépenses pour pouvoir trouver les 56 millions supplémentaires?

**L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a affecté en Ontario 722 millions de dollars réservés au Programme d'infrastructures. Si l'on ajoute les participations provinciale et municipale, la part de la province dépasse les deux milliards de dollars.

Des fonds sont affectés provisoirement à la province pour diverses municipalités. Il y en aura cependant qui ne seront pas réclamés, bien que les municipalités soient évidemment invitées à le faire. Il pourra donc y avoir une réaffectation.

Le gouvernement s'engage, si la province présente une demande concernant le projet, à avancer les fonds pour que ces travaux grandement nécessaires puissent être effectués sur la route 416.